

Deux mots de réponse à la REVUE GÉNÉRALE.

Dans la *Revue générale* qu'il dirige, M. Woeste a bien voulu s'occuper de l'article que j'ai publié ici le 1^{er} janvier dernier. J'en ai été flatté, je l'avoue, car M. Woeste est destiné — disent ses amis — à donner au parti catholique un chef éminent, un *leader* capable de gouverner le pays avec une autorité et un éclat extraordinaires. C'est un habile écrivain et surtout un grand orateur, affirme-t-on ; il sera le Montalembert de la Belgique !

Nous aurons bientôt l'occasion d'apprécier un si rare mérite, car M. Woeste sera, paraît-il, nommé à la Chambre, aux prochaines élections.

Cependant, je ne puis dire que M. Woeste m'ait traité avec indulgence. M. Périn et le Père Onclair, qui m'ont fait savoir qu'ils me répondraient, m'ont montré plus de courtoisie. « En histoire, dit M. Woeste, M. de Laveleye est arriéré d'un siècle ; il affirme des choses qu'un élève d'humanités n'oserait plus balbutier et ses partis pris sont tels que les notions les plus vulgaires de justice lui échappent. » M. Périn et le Père Onclair m'ont dit tout simplement que j'avais mal compris leur pensée et qu'ils l'expliqueraient. Je ne demande pas mieux ; mais comment puis-je m'être trompé, puisque, pour éviter toute erreur, j'ai cité, sans hasarder de les interpréter, les paroles mêmes des auteurs et les décisions textuelles des papes et des conciles ?

Le point en débat est celui-ci : *Le catholicisme ultramontain* — et depuis que le pape est proclamé infallible, il ne peut plus y en avoir d'autre — condamne-t-il oui ou non les libertés modernes consacrées par la Constitution belge? *La main pleine de textes irrécusables, j'ai osé l'affirmer.* M. Woeste me dit que je suis un ignorant. Voyons qui de nous deux a raison. La question est importante.

Si M. Woeste disait vrai, les libéraux belges, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, qui luttent contre l'ultramontanisme avec toute l'énergie que donne la vue d'un grand péril, seraient des insensés, combattant des moulins à vent et s'épouvantant de chimères. Si, au contraire, la thèse que je soutiens est conforme à l'histoire et à la réalité actuelle, le devoir de tout bon patriote est de déraciner l'ultramontanisme et dans le pays et tout d'abord au foyer domestique.

Ce sont les princes, dit M. Woeste, qui ont commandé la Saint-Barthélemy, les dragonnades et les autres persécutions religieuses. Le dernier élève de rhétorique sait cela. — Oui, sans doute, ceux-là le savent qui apprennent l'histoire dans les écoles des évêques et des jésuites.

Quand un écrivain affirme exactement le contraire de la vérité, on lui présente ordinairement les fourches impitoyables de ce dilemme : c'est de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Je ne veux point dire à M. Woeste ce qu'il m'a dit à moi. Je me plais à le croire très savant en histoire et en tout de très bonne foi. Seulement, la position d'un catholique libéral est si pleine de contradictions et exige, par suite, une telle habitude d'appeler blanc ce qui est noir et liberté ce qui est compression et persécution, que la faculté de discerner le vrai du faux s'en trouve irrémédiablement oblitérée.

M. Woeste voudrait-il me permettre de lui adresser les questions suivantes qui, pour circonscrire le débat, ne concernent qu'une seule de nos libertés, la plus précieuse et la plus contestée : la liberté de conscience?

L'Église ne condamnait-elle pas cette liberté quand, au quatrième concile de Latran, canon 3 — concile œcuménique, ne l'oublions pas — elle exigeait des autorités temporelles

qu'elles promissent officiellement et sous serment, d'extirper tous les hérétiques qu'elle signalerait au bras séculier?

Le pape Pie V — un pape canonisé par l'Église, veuillez le noter — admettait-il la tolérance, quand il écrivait, le 13 avril 1569, ces paroles atroces, peu de temps après la défaite des huguenots à Jarnac : « Nous avons appris que quelques personnes travaillaient à faire épargner un certain nombre de prisonniers. Vous ne devez ménager aucun effort pour que cela n'ait pas lieu et pour que ces hommes exécra-bles périssent dans les supplices qu'ils méritent »? M. Woeste nie-t-il l'authenticité de ce passage et osera-t-il répéter encore ce mot qu'aimait à dire cet autre catholique libéral sincère — mort celui-là sous le coup de la contradiction qui l'étouffait, — le Père Gratry : *Ecclesia abhorret a sanguine*?

Si M. Woeste osait parler ainsi, les murs mêmes lui imposeraient silence. M. Woeste est sans doute allé à Rome présenter son humble et filial hommage au saint-père. En ce cas, il a dû attendre au Vatican dans la *sala regia*. Ne se souvient-il plus d'y avoir vu ces tableaux pleins de sang et de massacres, représentant l'égorgeement de Coligny et les scènes de la Saint-Barthélemy? Ignore-t-il que ces fresques odieuses ont été peintes par Vasari, sur l'ordre de Grégoire XIII, pour perpétuer le souvenir de la nuit abominable dont l'anniversaire arrachait des larmes à Voltaire, qui cependant n'avait pas le cœur tendre? A-t-il oublié le mot terrible de Stendhal : « Le palais du pape est le seul lieu du monde où l'assassinat soit publiquement glorifié »? Le lendemain du jour où j'avais contemplé avec effroi ces atroces peintures, je vis Pie IX officier à Saint-Pierre. La figure du noble vieillard, pleine d'une extatique componction, et ses yeux levés au ciel offraient l'image de la plus adorable douceur et de la plus sainte piété. Et pourtant, malgré moi, je voyais toujours couler sur le vêtement blanc du pontife le sang des huguenots égorgés sous l'inspiration des papes, ses prédécesseurs. Quel contraste, me disais-je, entre la bonté de ce prêtre auguste et la doctrine de sang qu'il représente et qu'il ne peut désavouer! Il est prêt à bénir et à faire du bien à ses

ennemis; mais, comme Philippe II et au nom de la même foi, il n'hésite pas à imposer, quand il le peut, la proscription des hérétiques. La papauté est infallible; donc, il doit maintenir un dogme effroyable que désavouerait probablement le roi de Dahomey.

Mais, dit M. Woeste, la tolérance n'était admise nulle part au xvi^e siècle, et les princes protestants, Calvin lui-même, ont persécuté. Ceci est vrai, mais ne touche en rien à la question. Les protestants blâment unanimement ces persécutions et ils peuvent désavouer l'intolérance de Calvin, car ils ne soutiennent pas qu'il est infallible. Le Taciturne, qui était un calviniste ardent, a, l'un des premiers, proclamé la liberté de conscience et elle a été, dès le xvi^e siècle, pratiquée et consacrée par les Provinces-Unies, puis par les États de la nouvelle Angleterre, formés cependant sous l'influence calviniste. L'intolérance de Calvin est donc un fait historique, sans conséquence pratique aujourd'hui. Mais il n'en est pas de même de l'intolérance de l'Église catholique qui a provoqué la Saint-Barthélemy, les dragonnades, les auto-da-fés en Espagne, les massacres des protestants en Hongrie, en Bohême, dans la Valteline, partout enfin où les gouvernants ont obéi à la voix des prêtres. Cette intolérance est un dogme proclamé par la papauté. Le pape est infallible. Donc si un gouvernement le peut, il doit proscrire les dissidents, et tout bon catholique doit s'efforcer de rendre cette proscription possible.

M. Woeste osera-t-il soutenir que le devoir d'extirper les hérétiques n'est pas un principe de la foi catholique? Mais je lui opposerais Bossuet. Vaincu par les arguments sans réplique de l'évêque de Montauban invoquant les décisions des conciles et des pères, Bossuet écrit ces lignes décisives : « Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique. DEUXIÈMEMENT, QUE CETTE DOCTRINE DOIT PASSER POUR CONSTANTE DANS L'ÉGLISE QUI NON SEULEMENT A SUIVI, MAIS ENCORE DEMANDÉ DE SEM-

BLABLES ORDONNANCES DES PRINCES. » M. Woeste voudrait-il bien nous dire si oui ou non Bossuet se trompait en faisant cette déclaration solennelle ?

M. Woeste désavoue-t-il Pie VI condamnant, en 1791, le rétablissement de l'édit de Nantes sur la tolérance des hérétiques, « édit ruineux et funeste » ?

Les évêques de Belgique en 1815 ont fait rejeter le *Pacte fondamental* de Guillaume I^{er}, parce qu'il consacrait les libertés qu'a proclamées ensuite la Constitution belge et ils disent, dans leur « jugement doctrinal », qu'elles sont contraires aux principes de la religion. M. Woeste est-il meilleur juge en cette matière que l'épiscopat belge prononçant en corps une condamnation solennelle ?

Certains libéraux — ou du moins certaines personnes qui se prétendent et se croient libérales — disent avec M. Woeste : Tout cela est de l'histoire. Occupons-nous de politique actuelle et non d'archéologie. — Mais comment ces prétendus libéraux ne voient-ils pas que rien n'est plus actuel que les prétentions croissantes de Rome, qui veut aujourd'hui, comme jadis, imposer ses lois au monde ? Si l'Allemagne s'agite et se soulève jusqu'en ses fondements, au risque d'arriver à une guerre civile et religieuse, n'est-ce point parce que, plus instruite, elle aperçoit mieux le péril ?

D'ailleurs voici un fait d'hier. Le pape vient de conclure un concordat avec la république de l'Équateur, le seul État, dit-il, qui reconnaisse les prescriptions du catholicisme. Dans ce concordat, l'un des premiers articles décrète l'exclusion de tout culte dissident et de tous les hérétiques. — Supposez la Belgique tombée aussi complètement que l'Équateur aux mains des catholiques sincères et obéissants : n'est-il pas évident que le même concordat nous serait imposé par le pape ?

En ce moment même, au Mexique, les prêtres font massacrer par la foule les protestants qui osent s'établir dans les petites localités, exactement comme l'ont fait naguère les prêtres italiens à Barletta. En Irlande, les livres de classe destinés aux écoles catholiques enseignent qu'il faut punir les hérétiques.

« Il est triste, disent-ils, qu'il faille brûler des hommes, mais il est encore plus regrettable que ces hommes pussent en mener d'autres dans les flammes éternelles de l'enfer. » Comme l'affirme Bossuet, « c'est la doctrine constante de l'Église ». M. Woeste dira-t-il le contraire?

Quand le Montalembert belge m'accuse d'être ignorant, il n'a que trop raison. Mais il ne faut pas grande science pour citer des faits et des décisions qui mettent au néant son catholicisme libéral.

M. Woeste s'indigne de ce que j'aie dit que le catholicisme romain offrait à l'étude sincère des sciences naturelles un obstacle presque insurmontable, et pour prouver le contraire, il invoque le nom de deux savants illustres, qui, en effet, honorent notre pays, MM. Van Beneden et d'Omalius. Mais M. Woeste ne sait-il pas que M. Van Beneden est presque aussi suspect à Louvain que M. Thonissen, et quant à M. d'Omalius, la théorie du transformisme, dont récemment à l'Académie il se déclarait partisan, vient d'être condamnée *ex cathedra* dans le dernier mandement de l'évêque de Liège? M. Woeste récuse l'appréciation de l'éminent chimiste M. Kékulé. Soit, mais voici un témoignage qui certainement n'est pas inspiré par la haine de l'Église. Dans un mémoire adressé au cardinal Cullen, en décembre dernier, par des élèves de l'Université catholique de Dublin et signé par plusieurs ecclésiastiques, on lit ce qui suit :

« Les sciences sont enseignées dans notre université d'une façon insuffisante. M. Dix Hutton, un écrivain d'ordinaire très modéré, dit dans le récent numéro du *Fortnightly Review*, qu'aucun catholique ne pourra nier que l'Église est en principe opposée aux sciences modernes. C'est là sans doute une erreur, mais malheureusement les apparences semblent ne point la démentir. L'éducation scientifique des catholiques irlandais est déplorablement négligée. Cela leur est nuisible au point de vue des affaires, et c'est aussi une cause affligeante d'infériorité intellectuelle et sociale. On ne trouve parmi les catholiques aucun homme de science capable d'occuper la chaire laissée vacante par la nomination de M. Sullivan au Queen's College de Cork. Le programme des cours scientifiques ne contient pas le nom d'un seul homme de marque pour les sciences naturelles ou physiques,

pour la géométrie, la géologie, l'anatomie comparée, la minéralogie, l'astronomie, l'électricité, l'optique, etc. Ne pouvant obtenir dans leur université une instruction scientifique suffisante, les catholiques irlandais sont obligés d'étudier par eux-mêmes les ouvrages des Herschel, Darwin, Huxley, Tyndall et Lyell. Depuis vingt ans que l'université catholique existe, aucun de ses gradués n'a obtenu la moindre position dans les facultés de philosophie, des arts ou des sciences. » (V. *The Irish Times*, Monday, 3 décembre 1873.)

Voilà, tracé par des mains amies, le tableau d'un établissement d'enseignement supérieur dans un pays complètement soumis à l'autorité de Rome. Encore une fois, je n'invente pas, je n'affirme pas : ayant conscience de mon ignorance, je me contente de citer.

M. Woeste me fait un crime d'avoir dénigré mon pays en Angleterre, dans la *Fortnightly Review*. Voici comment je fus amené à écrire cet article. M'entretenant avec M. Gladstone de la question des universités d'Irlande, je me permis de lui dire que les concessions les plus larges qu'il pourrait faire ne satisferaient point les catholiques et que l'étude de la situation des partis en Belgique était très instructive à cet égard. Je crus donc faire chose utile en faisant connaître dans une revue anglaise, avec la plus scrupuleuse exactitude, les forces, les nuances et les visées du parti clérical. En affirmant que la moitié des Belges obéissaient aveuglément à leur curé, je n'ai constaté qu'un fait dont les enfants de l'Église doivent plutôt s'enorgueillir. Mon travail a semblé si peu de nature à nuire à mon pays que les associations libérales des principales villes en ont fait tirer et distribuer quatorze mille exemplaires. En ce moment même, j'en fais faire une nouvelle édition au moyen d'un don prélevé par un généreux anonyme sur une succession arrachée aux tentatives de captation d'un couvent. Les lettres et les écrits que j'ai reçus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et de France me portent à croire que mon travail n'a pas été tout à fait inutile, même à l'étranger.

En ce moment où presque dans tous les États ce sont les idées libérales qui occupent le pouvoir, ce qui peut réelle-

ment compromettre notre situation, ce sont les attaques grossières des journaux catholiques contre le roi d'Italie, l'empereur d'Allemagne et le prince de Bismarck.

S'il y a un péril, le voilà, et il est grand.

Dans la séance du 2 mai dernier, M. Jacobs s'en est pris également à l'article attaqué par M. Woeste, et l'éloquent représentant m'a accusé d'avoir préconisé l'emploi en Belgique des moyens de répression que la Prusse applique au clergé catholique. Je ne puis apprécier ici ces mesures en passant. Je crois que l'État attaqué par un parti dont le programme porte pour premier principe la proscription de ses adversaires, peut se défendre contre un pareil péril. Mais je montrais dans mon article que nous ne pouvions songer en Belgique à entrer dans cette voie. Jamais, disais-je, un ministère ne trouverait de majorité pour voter des mesures de répression, et si le parti libéral avait assez de force pour adopter cette politique énergique, alors il n'en aurait plus besoin. Je conclusais donc en disant que ces lois de répression seraient ou inutiles ou impossibles. M. Bara a bien voulu, dans la séance du 5 mai, relever l'erreur commise par M. Jacobs, attribuant à mon article des idées opposées à celles qu'il exprime.

Encore un mot au sujet de la *Revue de Belgique*. M. Woeste fait entendre qu'elle vit « des largesses de M. Van de Weyer ». Voici la vérité à cet égard; je ne crois pas que nous ayons à en rougir. Causant, l'été dernier, avec M. Van de Weyer de la triste situation des lettres en Belgique, je lui dis que tout leur manquait pour fleurir comme le font l'agriculture, l'industrie et les arts : le public, des éditeurs, des acheteurs, des encouragements et surtout, comme le montrait récemment M. Le Pas dans un remarquable article de la *Revue générale*, la sympathie et l'estime pour les œuvres de l'esprit. M. Van de Weyer m'engagea à essayer de fonder pour les auteurs belges écrivant en français une institution semblable au *Willemsfonds* qui rend de si grands services à la littérature flamande. « Si pour cela, me dit cet ami dévoué de son pays, il ne faut que l'argent, je serais heureux qu'on ne

m'oublie pas. » Quand, pour reconstituer la *Revue de Belgique*, les fondateurs souscrivirent les fonds nécessaires, je me rappelai l'offre de M. Van de Weyer, qui voulut bien mettre son nom à côté des nôtres. Mais le succès de la *Revue* lui permet de vivre du produit de ses abonnements et non « des largesses de M. Van de Weyer ». Notre reconnaissance n'en reste pas moins acquise à l'illustre homme d'État, ainsi qu'aux autres personnes qui nous avaient promis leur appui; seulement il s'y mêle un sentiment de gratitude envers le public dont la sympathie nous permet de n'y avoir point recours.

ÉMILE DE LAVELEYE.
